

Commerveil. Le balisage sous le cerisier vous indique de tourner à droite 50m plus loin. (Ne pas aller dans le jardin privé.)

A la patte d'oie, suivre Commerveil sans aller jusque dans le bourg. Au « Champ Trois Coins » prendre le chemin à gauche et entrer sous la voûte végétale, calme et apaisante.

Vous êtes maintenant sur un sentier de terre pendant environ 1,5 km (laisser le chemin montant sur votre droite). Vous empruntez désormais un chemin goudronné. Prendre à droite ; là vous traversez un petit ruisseau, puis continuez ce chemin montant jusqu'à la D300.

Marquoie : **Soyez Attentif !** Vous devez à nouveau traverser la D300 pour rejoindre la petite route à gauche 50 m plus bas. 800 m plus loin, vous passez sous un pont étroit, ancienne ligne de chemin de fer Mamers - La Hutte. Au bout de cette route, **soyez à nouveau attentif** pour traverser la D311 (Mamers - Alençon) qui vous permettra de rejoindre Saint Longis. A mi côte prendre à gauche un chemin de terre, puis la route sur 50m et le chemin à gauche pour rejoindre la fameuse Vallée du Rutin.

En haut, un chemin sur votre droite peut vous conduire au « Grand Moulin », moulin à eau restauré ; sinon, continuer tout droit, puis à gauche pour retomber sur la D311. Il vous faut la traverser avec **prudence** en allant sur gauche, pour reprendre à droite la « Voie Romaine ». Elle aurait permis le déplacement rapide des légions de Chartres à Jublains. Continuer sur cette route pendant 2,5km jusqu'au « Stop ». Prendre à droite pour atteindre le bourg de Vezot, en passant devant l'église remarquable pour ses peintures murales des XI^e et XV^e siècles, et rejoindre votre point de départ.

Infos pratiques

Restauration :

L'IDÉAL
Le Bourg
72600 SAINT LONGIS
02 43 97 61 89

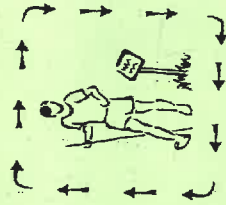
A voir ou à visiter :

- Eglise de Vezot (peintures murales)
- Eglise de Panon
- Site de la Vallée du Rutin
- Le Grand Moulin ou Moulin Foussard

CONSEILS AUX PROMENEURS...

Nous vous remercions de bien vouloir respecter :

- **les propriétés**,
Ne passez pas hors piste à l'intérieur des forêts, sur les plantations, cultures et prairies. Respectez la signalisation et réglementation préfectorale, communale et privée.
- **l'environnement**,
Respectez les espaces naturels (faune & flore).
N'éffrayez pas les animaux (chiens, vaches...)
Ne jetez pas vos détritus le long du sentier.
Ne faites pas de feu
- **les habitants et utilisateurs du chemin**,
Ayez un comportement respectueux avec les personnes rencontrées.
Les troupeaux sont prioritaires sur les chemins, laissez-les passer.



CIRCUIT PEDESTRE

VEZOT

« Acacia »

Circuit balisé en Vert

Infos Circuit

Distance à parcourir : 20 km
Durée : Entre 4h et 4h30
Terrain : 53% terre / 47% goudron
Relief : Pas de difficulté
Ombrage : mi-ombragé

Communes traversées :

Vezot, Panon, St Longis,
St Rémy des Monts, Commerveil,
Pizieux et Saosnes.

Pour plus d'informations :

Office de Tourisme
de Mamers et du Saosnois
02.43.97.60.63

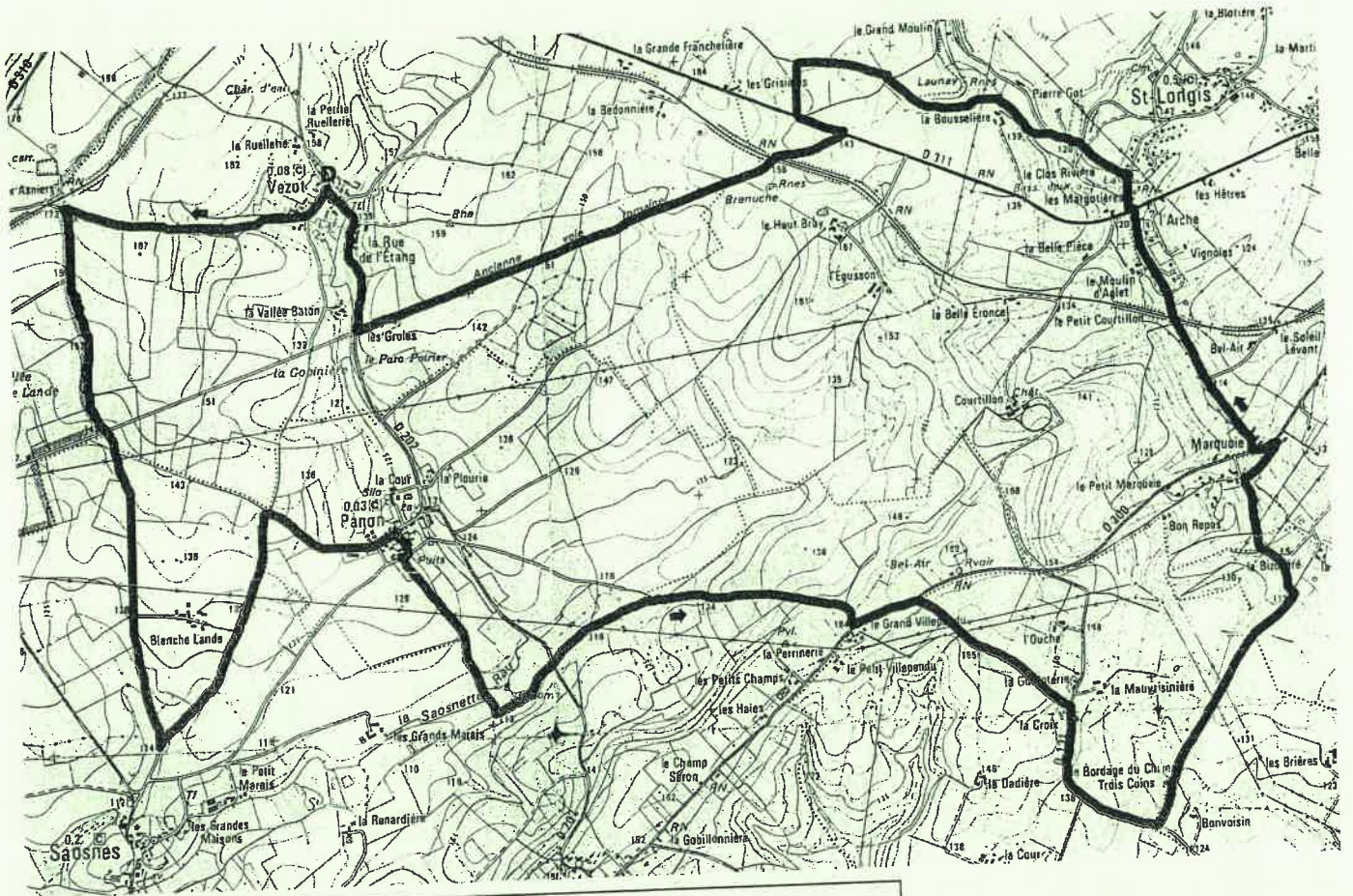


OFFICE DE
TOURISME



C'est déjà l'Ouest





En cas de défaut d'entretien du sentier ou problème technique concernant le balisage, merci de nous avertir au :

02.43.97.25.31 (Communauté de Communes du Saosnois)

ou 02.43.97.60.63 (Office de Tourisme de Mamers et du Saosnois)

Carte IGN AU 1/25000
© IGN - PARIS 2005
Autorisation N° 40 - 5022

ITINÉRAIRE

Départ : Face à la Mairie

Suivre le balisage en direction de Saint Rémy du Val. A la Croix aux Asniers, prendre à gauche le chemin de terre longé d'une haie. A mi chemin une plaque indique l'emplacement de la chute d'un bombardier anglais, le 7 mai 1944.

A l'intersection de la « voie romaine », continuer tout droit en prenant le chemin de terre durant 800 m environ ; au bout de celui-ci vous empruntez un chemin goudronné. Juste avant de prendre le chemin de terre à gauche, qui vous conduira à Pannon, vous apercevez le clocher de Saosnes. Au bout de ce chemin, prendre à droite sur le goudron pour rejoindre le bourg.

A Pannon : une petite boucle balisée dans le village vous conduira au lieu dit « Le Clos » au niveau duquel vous prenez à gauche, suivez le chemin de terre et continuez peu après sur un chemin en herbe au bout duquel vous tournez sur gauche pour rejoindre la D202.

Au croisement, prendre tout de suite à gauche et bifurquer à droite à 50 m. Vous empruntez ainsi un joli chemin de terre puis une petite route.

A l'intersection de la D300, traversez avec **Prudence** vers la gauche pour rejoindre, 50 m plus loin, un chemin boisé sur votre droite. Celui-ci vous conduit jusqu'à la route de Pizieux, qu'il faut prendre en direction de